AMISCO

Garantie résidentielle limitée 10 ans

AMISCO, par la présente, garantit la soudure et la structure de métal de ses produits pour une période de dix (10) ans en usage résidentiel. Les produits et composantes en bois et rembourrés ont une garantie limitée d'un (1) an. Les produits de métal, de bois et les produits rembourrés sont garantis contre tous bris causés par un défaut de matériaux et de main-d'œuvre, survenant au cours d'un usage normal et dans des conditions pour lesquelles les produits sont destinés. La garantie ne couvre pas l'usure normale de la peinture, de la laque ou du tissu de recouvrement.

Entre autres, cette garantie exclut les éléments décoratifs, les matelas, les panneaux de supports à matelas, les composantes de verre, les glisseurs et autres accessoires. Cette garantie ne s'applique pas aux défauts résultant d'un usage, entretien ou assemblage inapproprié, de modifications ou réparations non autorisées ou de négligence. La garantie ne s'applique pas aux dommages subis durant le transport et la manutention des produits vendus par Internet ou par catalogue, à moins que ces produits n'aient été conçus et emballés par AMISCO pour la livraison au consommateur.

En vertu de cette garantie, AMISCO, à sa discrétion, réparera ou remplacera les pièces défectueuses sans frais à l'exception du transport, de la manutention et de l'expédition dont les coûts seront imputés à l'acheteur. Sont incluses dans la présente garantie les pièces de rechange pour la durée de la période originale de garantie.

La présente garantie est limitée, tous défauts non spécifiquement mentionnés sont exclus. Lorsque permis en vertu de la loi, AMISCO renonce à toute responsabilité pour tout dommage direct ou indirect, incident ou conséquent.

Réclamations et retours de marchandise

Si certaines pièces sont manquantes ou reçues endommagées, contactez AMISCO dans les 30 jours suivant votre achat. Toutes les réclamations sous garantie doivent être envoyées chez AMISCO par écrit avec l'original ou une photocopie de l'original de la facture ainsi que les pièces justificatives suivantes :

- Photo d'ensemble du produit
- Photo du dommage ou défaut sur le produit
- Photo de l'étiquette d'identification unique du produit (si applicable)

AMISCO se réserve le droit de vérifier le fondement de la réclamation. Les produits défectueux ne doivent pas être retournés chez AMISCO avant d'avoir reçu une autorisation écrite et les instructions d'expédition. AMISCO se réserve le droit de remplacer des produits considérés défectueux par des produits similaires ou de même valeur si les produits originaux ne sont plus disponibles.

Formulaire de réclamations et pièces de remplacement

Revêtements de peinture

Les produits de métal AMISCO sont recouverts d'une peinture en poudre cuite, qui leur confère un fini durable, respectueux de l'environnement et adapté à une utilisation intérieure.

Finis semi-transparents (51 Harley et 52 Oxidado)

Grâce à ces revêtements, il n'existe pas deux meubles identiques. En effet, en laissant voir les cordons de soudure, le sablage et autres procédés, ce fini met en valeur la finesse et l'originalité des artisans d'AMISCO. Une certaine décoloration du métal à divers endroits ne devrait pas être considérée comme une imperfection.